

Un travail de fourmi pour de grandes causes

par

■ **Éléonore de Lacharrière** ■

Déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité

En bref

La Fondation Culture & Diversité a été créée par Marc Ladreit de Lacharrière en 2006, sur la conviction que la culture pouvait participer à une société plus harmonieuse. Dix ans après, elle a accompagné plus de vingt mille jeunes dans leur accès à la culture et mille cinq cents jeunes dans leur insertion professionnelle. Elle est devenue un acteur central de l'égalité des chances pour l'accès aux formations culturelles et artistiques. Une réussite exemplaire assise sur une approche résolument modeste et pragmatique: la Fondation se cantonne à des actions d'intendance – information, logistique, soutien pédagogique, aide au logement... – et travaille en étroite collaboration avec les écoles et les institutions. Il s'agit ainsi non pas de détecter le prochain génie au pied d'un immeuble, mais d'accompagner un par un des jeunes dans leur insertion professionnelle. Dans un contexte où les causes qu'elle défend sont devenues urgentes et complexes, le travail de fourmi de la Fondation Culture & Diversité peut-il être une source d'inspiration ?

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse des comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séminaire organisé grâce aux parrains de l'École de Paris (liste au 1^{er} juin 2016) :

• Airbus Group • Algoé¹ • ANRT • Be Angels • Cap Digital • Carewan² • CEA • Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France • CNES • Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables • Crédit Agricole S.A. • Danone • EDF • ESCP Europe • FABERNOVEL • Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme • Fondation Crédit Coopératif • Fondation Roger Godino • Groupe BPCE • HRA Pharma² • IdVectoR³ • La Fabrique de l'Industrie • La Poste • Mairie de Paris • MINES ParisTech • Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, DGE • NEOMA Business School • Orange • PSA Peugeot Citroën • Renault • SNCF • Thales • Total • UIMM • Ylios

1. pour le séminaire Ressources technologiques et innovation
2. pour le séminaire Vie des affaires

■ Exposé d'Éléonore de Lacharrière

Pour mener à bien sa mission, l'accès des jeunes de milieux modestes aux arts et à la culture, la Fondation Culture & Diversité adopte des modalités qui la distinguent des pratiques usitées par la philanthropie d'entreprise. Sa spécificité tient en partie à la nature du groupe qui la porte, Fimalac. Cette holding ne compte qu'une poignée de collaborateurs mais est composée de filiales qui opèrent dans des secteurs diversifiés – la notation financière avec Fitch Ratings, le divertissement, le numérique, l'immobilier – et essentiellement à l'international. La Fondation a donc été créée sans lien avec l'activité de son entreprise, son personnel ou ses partenaires commerciaux. Elle embrasse en revanche des thèmes chers à son président, fondateur et actionnaire majoritaire Marc Ladreit de Lacharrière, dont elle est la "danseuse" assumée. Lui qui estime être un pur produit du système méritocratique français y voit un juste retour de sa réussite.

La Fondation approfondit deux domaines dans lesquels Fimalac est mécène depuis sa création en 1991, la culture et la lutte contre les discriminations touchant les Français issus de l'immigration. La holding est ainsi l'un des grands soutiens du musée du Louvre. Toutefois, alors qu'elle pratique le mécénat en "régie directe", c'est-à-dire en finançant des projets portés par des tiers, Culture & Diversité s'est d'emblée voulue opérationnelle plutôt que redistributive. C'était à l'époque, en 2006, une modalité inédite parmi les fondations d'entreprise. Nous avons élaboré des programmes qui nous sont propres, en lien avec des acteurs publics, pour nourrir un projet d'intérêt général. Ils se déclinent selon deux axes, l'accompagnement vers les études supérieures culturelles et artistiques d'une part, la cohésion sociale d'autre part.

Accompagner les vocations culturelles et artistiques

Les métiers des arts et de la culture n'échappent pas au système des grandes écoles accessibles sur concours hautement sélectifs. L'un des pans de notre action, qui fait notre spécificité, consiste à offrir une préparation individualisée à ces épreuves à des lycéens a priori éloignés de ces études. Ceci répond à une préoccupation de Marc Ladreit de Lacharrière. En tant que membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques, il avait été l'un des premiers défenseurs des conventions d'éducation prioritaire mises en œuvre par Richard Descoings à Sciences Po. Dans une même logique, avec Culture & Diversité, il entendait soutenir la candidature de jeunes ne faisant pas partie du sérail aux établissements d'enseignement supérieur culturel et artistique.

Une humilité face à la machine administrative

Le premier partenaire de la Fondation Culture & Diversité fut l'École du Louvre. Avec elle, nous avons mis au point une méthodologie unique, reconnue depuis par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale – qui sont quasiment, de fait, nos tutelles. Nous l'avons répliquée au fil des ans en douze programmes avec d'autres institutions: écoles d'art, de design, d'architecture, d'art dramatique, de journalisme, d'arts appliqués (Boulle, Duperré, Olivier de Serres, Estienne), Fémis (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son), École nationale supérieure Louis-Lumière, Institut national du patrimoine, Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle, Institut national de l'audiovisuel...

L'un de nos enjeux fut de déterminer la juste place d'une fondation d'entreprise dans deux champs relevant historiquement de la chasse gardée de l'État et peu enclins à collaborer avec des acteurs privés, la culture et l'éducation. La réussite de nos programmes tient au positionnement humble que nous avons adopté: nous apportons un véritable service aux ministères et n'empiétons pas sur la compétence de nos partenaires.

La Fondation s'appuie sur l'Éducation nationale pour identifier les établissements auxquels son action est proposée, et sur ses professeurs pour repérer les jeunes susceptibles d'intégrer ses programmes. Son champ d'action se circonscrit aux lycées assimilables à l'éducation prioritaire et dotés de filières ou options pouvant mener à des études supérieures culturelles et artistiques: histoire des arts pour l'École du Louvre, baccalauréat professionnel

de technicien d'études du bâtiment pour les écoles d'architecture... Grâce à une cartographie élaborée à notre intention par l'Éducation nationale, nous avons connaissance d'une liste de professeurs possiblement intéressés par notre action. Notre partenariat avec le ministère nous permet ensuite de cheminer au sein de sa "tuyauterie" complexe, via l'inspection générale, les inspecteurs d'académie ou encore les délégués académiques à l'action culturelle des rectorats, pour entrer en contact avec les enseignants cibles. La tutelle les dégage d'un quota d'heures afin qu'ils suivent une formation organisée par la Fondation pour découvrir les grandes écoles artistiques et culturelles relevant de leur filière. Ils sont reçus par les responsables de ces institutions qui leur détaillent leur modèle pédagogique et le profil des candidats susceptibles de les intégrer. Très concrètement, nous assumons toute la logistique de ces rencontres, depuis l'organisation des voyages jusqu'à la préparation des salles de réunion. En revanche, la présentation des écoles est entièrement assurée par leurs représentants. Les enseignants du secondaire méconnaissent souvent ces établissements où ils n'ont généralement pas étudié et qui relèvent d'une autre tutelle que la leur. Ils ignorent ainsi qu'un lycéen en baccalauréat professionnel peut postuler à des écoles d'art. Pourtant, celles-ci recrutent sur seul concours, indépendamment des dossiers scolaires et des filières d'origine des candidats. On sait aussi trop peu que ces écoles affichent l'un des meilleurs taux d'insertion professionnelle parmi toutes celles qui relèvent du ministère de la Culture.

Repérer sans prosélytisme

Dans un processus d'égalité des chances, le repérage des élèves est une étape cruciale. Nous nous gardons de tout prosélytisme en faveur des études artistiques et culturelles, car elles requièrent des personnalités particulières et une bonne adéquation avec les débouchés professionnels. Un élève hésitant sur son orientation prend moins de risques à faire Sciences Po qu'à entrer au Conservatoire d'art dramatique ! Il est exclu que nous nous rendions dans les classes pour susciter des vocations éphémères et factices. Nous confions donc entièrement aux professeurs le repérage des élèves intéressés par nos programmes, indépendamment de leur réussite purement scolaire.

S'ouvre ensuite une phase d'information et de sensibilisation de ces jeunes, en classes de seconde et première : visite de l'école qui les attire, présentation par son équipe de sa pédagogie et des carrières auxquelles elle ouvre, tutorat entre ses étudiants et les lycéens, découverte de lieux culturels, rencontre avec des professionnels...

Si les élèves confirment leur intérêt, ils postulent sur dossier à des stages Égalité des chances. Ces préparations aux concours se déroulent pendant les vacances scolaires, voire les week-ends, dans les locaux de l'école visée. Là encore, nous laissons le soin aux établissements partenaires de concevoir et de dispenser entièrement leur contenu pédagogique. La Fondation circonscrit son intervention à la mise en relation des acteurs et à la logistique, dans ses moindres détails : réservation des billets de train, accueil des jeunes à la gare, présence d'un accompagnateur à l'auberge de jeunesse où ils séjournent... Ces stages aident les élèves à mieux comprendre les attendus des concours. Surtout, ils leur permettent de se familiariser avec l'institution qu'ils visent, d'en comprendre le fonctionnement, de sympathiser avec les étudiants "réguliers" et de lever l'autocensure pouvant les empêcher de s'y projeter. Tous reçoivent d'ailleurs une véritable carte d'étudiant de l'établissement.

Vient enfin le passage des épreuves, pour lequel la Fondation mobilise des ressources logistiques et financières assez conséquentes. Nous assumons les frais d'inscription, de déplacement et de logement de nos candidats. Le concours du Conservatoire national supérieur d'art dramatique demande par exemple au jeune d'effectuer plusieurs séjours à Paris, dont l'un en compagnie de celui ou celle qui lui donnera la réplique.

Un accompagnement au long cours

Les élèves qui ont bénéficié des programmes de la Fondation affichent un taux de réussite bien supérieur à la moyenne nationale, et ce pour l'ensemble des concours. Ils sont néanmoins 40 % à estimer qu'ils auraient réussi sans notre aide. Cela tient au fait que ces épreuves ne font pas tant appel à des connaissances académiques qu'à la personnalité des candidats et à leur curiosité pour le monde – dimensions que nos jeunes possèdent déjà. En revanche, la moitié affirme qu'ils n'auraient pas passé les concours sans l'accompagnement de la Fondation, même s'ils avaient eu connaissance des écoles par son entremise. À les entendre, nos stages leur ont avant tout apporté une confiance en eux-mêmes, de même qu'une ouverture culturelle et une compréhension des exigences des concours.